

# **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2017**

Les élus présents se sont vus offrir un paquet de farine du moulin par Fabrice JORIS, un des meuniers de l'association du moulin d'antan et par ailleurs conseiller municipal.

## **ORIENTATIONS GENERALES DU PLUI**

Corentin MACE, chargé de mission au Pôle Aménagement, Urbanisme, Habitat et Renouvellement Urbain de la Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre est venu présenter les orientations générales du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : un territoire mieux connecté, protégeant son patrimoine bâti et naturel pour gagner en attractivité et renouer avec la croissance démographique

## **ACQUISITION DU BATIMENT DE LA SERIM**

Le bâtiment de la SERIM étant à vendre dans le cadre de la liquidation judiciaire, le conseil, après visite des lieux, décide d'acquérir cet immeuble pour 135 000 € en vue de le mettre en location afin de maintenir des activités économiques sur la commune.

## **CREATION DES POSTES ALSH MARPINIOUX**

Pour renforcer l'encadrement de l'accueil de loisirs des Marpinioux durant les vacances d'avril et de juillet, il est créé un poste pour la première période et trois postes pour la seconde.

## **COMPTE DE GESTION et COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Les membres présents approuvent le compte de gestion du receveur qu'ils constatent concordant avec le compte administratif, également approuvé.

Le résultat de clôture de l'exercice donne un solde positif de 612 287,31 €, se décomposant en un excédent de fonctionnement de 415 834,06 € et un excédent d'investissement de 196 453, 25 €.

Le maire souligne que malgré des recettes en diminution, du fait notamment de la baisse des dotations (100 000 €uros), les dépenses de fonctionnement ont baissé de 134 000 €, plus de la moitié de cette baisse (70 000 €) étant obtenue par une diminution des frais de personnel.

## **AFFECTATION DES RESERVES**

Sur proposition de Christian LAVIELLE, adjoint aux finances, le conseil décide de ventiler l'excédent de l'exercice (415 834,06 €) en affectant 300 000 € au budget d'investissement 2017 (dont 95 318, 80 € pour couvrir les restes à réaliser) et 115 834,06 € au budget de fonctionnement.

## **VOTE DES TAUX 2017**

Le conseil vote le maintien des taux, à savoir 16, 51 pour la Taxe d'habitation, 20,32 pour le foncier bâti et 63,62 pour le foncier non bâti.

## **VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2017**

Les membres présents votent le budget présenté par Christina LAVIELLE et qui fait apparaître un équilibre dépenses-recettes de la section de fonctionnement à hauteur de 1 764 834, 06 € et de la section d'investissement à hauteur de 1 338 071,75 €.

Le maire précise que l'essentiel des dépenses d'investissement se portera sur les travaux d'accessibilité de l'ensemble mairie, salle polyvalente / salle de spectacle.

## **LOTISSEMENT PRE FLEURI**

Le conseil vote également le compte administratif du lotissement le Pré fleuri, l'affectation de réserve et le budget prévisionnel 2017 du lotissement dont les travaux de voirie et d'éclairage sont programmés.

## **MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DE L'AGGLOMERATION**

La loi relative à la « Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations » (dite loi GEMAPI) donne cette compétence aux communes au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le conseil vote son accord pour transférer par anticipation cette compétence à l'Agglomération qui en a fait la demande aux communes.

## **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA CAMVS POUR LES FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET SCOLAIRES**

Le conseil décide d'adhérer au groupement de commandes de l'agglomération pour les fournitures scolaires et administratives afin de diminuer les dépenses en ce domaine.

## **SUBVENTION A L'ADAPT**

Le conseil vote une subvention de 125 € à l'ADAPT afin de permettre à un jeune marpentois handicapé d'assister à l'Enduro de Berck.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE LAVOISIER**

Le conseil donne son accord pour attribuer une subvention de 35 € au Collège de Ferrière-la-Grande afin de couvrir une partie des frais liés au voyage pédagogique d'une élève marpentoise scolarisée dans cet établissement et concernée par ce voyage.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DETR, PHASE 2**

Le conseil donne mandat au maire pour déposer, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, une demande de subvention à hauteur de 30 % pour la seconde phase des travaux du projet M2S, chiffrée à 317 253,00 € HT.

## **ADHESION A L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE TERRITORIALE**

Le conseil décide d'adhérer à l'Agence d'Ingénierie départementale.

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR SECURISATION DU GROUPE SCOLAIRE**

Sur proposition de M. NICOL, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des travaux, le conseil donne mandat au maire pour installer un interphone anti-intrusion et déposer une demande de subvention pour une alarme anti-intrusion dans le cadre de l'enveloppe nationale réservée à la sécurisation des établissements scolaires.

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA SECURITE ROUTIERE**

Sur proposition de M. Bruno LEGROS, conseiller délégué, le conseil donne mandat au maire pour déposer deux demandes de subvention « sécurité routière », l'une pour équiper la salle polyvalente d'un éthylotest, l'autre pour organiser une journée sécurité routière.

## **SUBVENTION AUX DYNAMIQUES**

Le conseil vote une subvention de 150 € à l'association « Les Dynamiques », dont l'activité de « gymnastique thérapeutique » donne toute satisfaction.

## **SUBVENTION MSL**

Le conseil, après avoir validé les comptes du club d'athlétisme et pris connaissance des excellents résultats, vote une subvention de 2000 € pour 2017.

## **ACHAT D'UNE PARCELLE QUARTIER DE LA PLACE**

Dans le cadre du périmètre du quartier de la place », le conseil donne mandat au maire pour acheter une parcelle de 167 m<sup>2</sup> pour un montant de 3340 €.

## **DEMANDE DE SUBVENTION « VILLAGES ET BOURGS »**

Le conseil donne mandat au maire pour déposer un dossier de demande de subvention pour le projet M2S au Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets « villages et bourgs ».

## **CEREMONIE DE LA DEPORTATION A MOEUVRES**

Le maire sera informé l'assemblée qu'il présent à la cérémonie de Moeuvres le 18 mars, en hommage aux marpentois déportés durant la première guerre mondiale

## **OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »**

Mme Alda DELPLANCHE, conseillère déléguée, lance un appel aux élus volontaires pour participer à l'opération « nettoyons la nature » le samedi 18 mars au matin.

## **CHANTIER M2S : DEMARRAGE DES TRAVAUX**

Le maire et Hervé NICOL donnent des précisions sur le déroulement du chantier M2S (« Mairie – Salle polyvalente – Salle de spectacle »).

## **FONDS DE CONCOURS VOIRIE**

Le conseil donne mandat au maire pour signer l'avenant à la convention-cadre avec l'Agglomération relative au versement des fonds de concours voirie et concernant la modification des modalités de versement des acomptes.